

Bon No: 001127902		1ere Gachée: 07:13 (1)		Date: 11/06/2026		reap040626095054		Zone: TRANSPORT TOI	
		Quantité: 4.00 m3		référence commande(2): 03 26 72 95 57					
client: 410205		BABBI		53 AVE DU DOCTEUR JUSTIN					
chantier: 020507		GAY		51240					
				AV AMPERE					
				0608467583					
				51000 Châlons-en-Champagne					
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE	
07:30						température:		vitesse du vent:	
						validité:			
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure	
NJB254C310		BPS				XF1		CL 0,20	
								consistance(7) Dmax	
								S4 10	
ciment(type et classe)				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R						0		C25/30	
appellation commerciale C25/30 XF1 S4 Dm10 CEM2 310									
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
BARBOTINE PUMI 2H M3 PUMI CONTRIB ENVIRON TAXE CARBONE HAUSSE ENERGIE ECO-PARTICIPATION				PRE 5480/4700				NOM:	
								signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9):									
signature:									
type et quantité:									
demandeur:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1